

des militaires dans leur nouveau milieu. Bref, il n'y a rien à Kingston de nature à justifier des mesures extrêmes des forces armées pour assurer des services d'achat aux militaires de la région.

● (10.20 p.m.)

D'aucuns prétendent que les bas prix du système justifieraient l'établissement de magasins Canex dans le voisinage de toute base des forces armées, étant donné la médiocrité de la solde de nos militaires. Cet argument aurait eu sa raison d'être il y a quelques années, quand le minimum des soldes était de \$45 ou \$50 par mois, mais la situation a changé du tout au tout ces dernières années. Les membres de nos forces armées sont maintenant les mieux payés au monde et s'ils croient mériter davantage, ils ont du moins de quoi subvenir largement à leurs besoins.

Il y a un autre aspect de la question Canex qui mérite toute notre attention et c'est celui de la concurrence déloyale que subiraient les commerçants de Kingston si un magasin Canex s'installait dans cette ville ou à proximité. Les commerçants de Kingston, comme ceux de toute autre ville, ont fait des investissements proportionnels aux besoins locaux. Dans le cas de Kingston, ils ont investi dans des installations desservant tant la clientèle militaire que civile. Si on retirait de Kingston la traditionnelle clientèle militaire, il est évident que les pertes seraient considérables et suffiraient dans de nombreux cas à faire disparaître nombre d'entreprises dans la ville et dans le voisinage.

Inutile de dire que les commerçants, les associations de commerçants et les édiles de la ville se sont tous ligüés pour protester contre le projet d'installation de magasins Canex à Kingston. Il est bien possible que ce qui se produit à Kingston servira d'exemple au gouvernement pour ce qui est de l'ouverture de magasins Canex dans d'autres régions du Canada. Si un magasin Canex parvient effectivement à s'installer à Kingston, rien n'empêchera des installations similaires dans des villes où les pertes financières des commerçants locaux pourraient être désastreuses.

J'exhorte le ministre de la Défense nationale à consulter les édiles et les associations de commerçants de Kingston avant que le magasin Canex ne soit approuvé. Les conséquences à court et à long terme d'une telle politique ne peuvent ni ne doivent être ignorées.

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, je croyais que le député était venu ici pour enterrer Canex, alors qu'il semble en chanter les louanges. Je suis heureux de pouvoir faire

consigner certains faits et d'informer le député et les habitants de Kingston des méthodes de la chaîne Canex.

Le ministère de la Défense nationale a pour politique de fournir des magasins de détail sur toutes ses bases, qu'elles se trouvent dans des régions urbaines, écartées ou outremer, sans toutefois les subventionner à l'aide de fonds publics. Le but de cette politique est double: premièrement, offrir des facilités aux militaires quel que soit leur lieu d'affectation, deuxièmement utiliser les bénéfices ainsi réalisés à des programmes de loisirs ou de bien-être destinés à maintenir le moral des troupes au niveau optimum.

Selon le député, ce genre de magasins ne devrait pas exister dans les régions plus peuplées mais il me semble indiscutable que si ces points de vente n'existaient pas dans les bases principales telles que celles de Kingston ou de Petawawa, il serait très difficile d'assurer ce genre de service dans nos installations écartées et d'outre-mer telles qu'Inuvik, Chibougamau ou Lahr.

Je voudrais signaler au député et aux habitants de Kingston que ces magasins sont sujets à toutes les taxes de vente fédérales et provinciales applicables aux marchandises en vente. En outre, les frais généraux de chauffage et d'électricité sont graduellement assumés par eux. L'assurance sur les locaux et les stocks relève des magasins et non pas de la Couronne, et je souligne de nouveau qu'on n'utilise pas les fonds publics. Si ce n'est pour le préposé aux magasins de la base, c'est-à-dire un seul employé, toutes les dépenses salariales sont couvertes par les magasins. Je dirais que l'entreprise Canex ne fait pas une concurrence déloyale aux marchands locaux. En particulier, elle ne dessert que les clients autorisés, c'est-à-dire les familles et les civils employés à la base, tandis que les marchands locaux ont toute la population, comme clientèle. Au contraire, je dirais que l'augmentation de la population qui accompagne l'établissement d'une base des forces canadiennes profite beaucoup aux détaillants locaux.

Le meilleur argument en faveur de Canex est peut-être ma propre expérience, à Petawawa, pendant l'urgence de cet automne. Les habitants de Pembroke m'ont signalé que, les troupes ayant quitté la base, les ventes avaient baissé. Quel meilleur argument pourrait-on invoquer pour prouver que l'établissement d'une base militaire dans une région est avantageuse pour les marchands et les commerçants locaux? Je remercie le député de m'avoir donné l'occasion de faire consigner de nouveau au compte rendu les circonstances qui entourent l'entreprise Canex.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 28.)